

Passage de la fibre optique

Travaux réalisés par la société FGC

Début des travaux

10/05/2021

Fin des travaux prévue

10/06/2021

Les travaux seront réalisés au n°1 avenue Lamartine et entraîneront une interdiction de stationner ainsi qu'une limitation de vitesse à 30 km/h.